



VOIR PLAN DE ZONAGE 2

LEGENDE

ZONES U Zone urbaine
secteurs déjà urbanisés ou secteur suffisamment équipés ou en cours d'équipement pour la desserte des constructions à implanter

UA Zone urbaine d'habitat dense

UB Zone urbaine d'habitat

ZONE A Zone agricole
Zone, équipée ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles

ZONES N Zone naturelle et forestière, équipée ou non, à protéger

N Zone naturelle et forestière, équipée ou non, à protéger

INDICE
Indice s : ZNIEFF - NATURA 2000

○ Exploitation agricole

~~~~~ loi Barrière

**ZONES INONDABLES :**  
Zone fortement exposée

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE  
COMMUNE DES OLLIÈRES SUR  
EYRIEUX

PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)  
REVISION N°1 DU POS APPROUVE LE 13 OCTOBRE 1987

PLAN DE ZONAGE N°1  
ECHELLE 1/5000

révision prescrite le :  
12 mars 2002  
projet de révision arrêté le :  
17 août 2004  
révision approuvée le :  
29 mars 2005

Le Maire

Risques naturels : l'instruction des actes d'urbanisme requiert la consultation de la carte des aérés pour les demandes situées à l'intérieur des zones U, A et N